

N°1331

du 30
AVRIL
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

DETTE PUBLIQUE

P.4

En gagnant 5 places pour être 71ème au classement mondial

Objectif: rallonger la maturité moyenne de la dette totale et réduire le risque de refinancement

IDENTIFICATION UNIQUE

P.6

Suivant un avis à manifestation d'intérêt

L'identification biométrique des citoyens se précise au Togo

ESPACE UEMOA

P.6

De l'impact du COVID-19 sur l'activité économique de l'Union

5 nouvelles mesures de la Bceao pour soutenir les institutions de micro finance

P.3

Le Togo et le coronavirus

10 NOUVEAUX CAS EN UN SEUL JOUR ET UNE LÉTALITÉ DE 6,42%

Djarkpanga, un nouveau foyer de contamination ?

** Force anti-pandémie :
un nouveau chef et une
enquête ouverte*



Le Colonel Kodjo Amana, nouveau commandant de la force anti-pandémie



Le Président Faure Gnassingbé

Après sa réélection

P.4

Faure Gnassingbé démarre son nouveau mandat ce 3 mai

Cinéma

Un festival virtuel sur YouTube en partenariat avec Cannes, Venise et Berlin

Vingt festivals de cinéma de premier plan, notamment Cannes, Venise, Berlin ou Toronto, vont participer à un événement virtuel qui offrira gratuitement des films sur YouTube, a annoncé lundi le festival américain de Tribeca, partenaire, dans un communiqué.

Le festival We Are One : A Global Film Festival ("nous sommes un : un festival mondial du film") se tiendra du 29 mai au 7 juin en ligne et proposera des longs métrages, des courts métrages, des documentaires, de la musique et des tables rondes virtuelles. Le programme exact n'est pas encore connu.

Les organisateurs ont précisé que le contenu serait un mélange de films nouveaux et anciens. Prévu du 12 au 23 mai, le Festival de Cannes avait envisagé un report à fin juin, mais les autorités françaises ont depuis interdit tous les rassemblements jusqu'à mi-juillet. Ses organisateurs

ont annoncé qu'il pourrait prendre de nouvelles "formes". Les sections parallèles du Festival de Cannes ont, elles, annulé leur édition 2020.

Une partie du produit de ce festival sera versée à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi qu'à des associations caritatives, ont annoncé ses organisateurs. Les internautes qui se rendront à l'adresse YouTube.com/WeAreOne pour visionner du contenu pourront, eux aussi, faire un don à des associations.

"On parle souvent du rôle que peuvent jouer les films pour inspirer et réunir les gens par-delà les frontières, pour aider à apaiser le monde", a commenté la directrice générale du festival de Tribeca, Jane Rosenthal, citée dans le communiqué. "Le monde entier a besoin d'apaisement en ce moment", a ajouté celle qui a cofondé le festival avec l'acteur Robert De Niro et l'entrepreneur Craig Hatkoff.

Festival

Les 51e Rencontres internationales de la photographie d'Arles sont annulées

Elles devaient se tenir du 29 juin au 20 septembre. Les 51e rencontres internationales de la photographie d'Arles sont tout simplement annulées en raison de la pandémie de coronavirus, a annoncé ce mercredi le conseil d'administration du festival des Bouches-du-Rhône au lendemain de l'annonce du plan de déconfinement.

"Face à l'impossibilité de produire les expositions, d'équiper les lieux, face à l'interruption des échanges internationaux, et en tenant compte des nouvelles recommandations du gouvernement, nous devons renon-

cer à organiser l'édition 2020 des Rencontres d'Arles", écrit le conseil d'administration dans un communiqué.

"Jamais décision n'aura été aussi difficile à prendre", écrit dans son communiqué le conseil d'administration des Rencontres, assurant avoir "envisagé tous les scénarios" et prendre cette décision "afin de préserver l'avenir des Rencontres", l'un des principaux festivals de photo au monde. Les artistes et les commissaires toucheront notamment leurs "droits d'expositions", ajoute-t-il.

Ouvrage à lire

Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes

A l'heure où le coronavirus découvre la médiocrité des gouvernants de par le monde, voici un ouvrage indispensable pour comprendre le ressort des mauvaises décisions.

Il arrive que les individus prennent collectivement des décisions singulières : ils agissent avec constance dans le sens totalement contraire au but recherché. Ces décisions absurdes se traduisent par des erreurs radicales et persistantes. Elles sont observées dans des mondes aussi divers que ceux de la technologie, de la vie quotidienne et du management : pour éviter un accident, des pilotes s'engagent dans une solution qui les y mène progressivement ; les ingénieurs de Challenger maintiennent obstinément des joints défectueux sur les fusées d'appoint ; des copropriétaires installent durablement un sas de sécurité totalement inutile ; une entreprise persévère dans l'usage

d'un outil de gestion au résultat inverse de l'objectif visé...

Quels sont les raisonnements qui produisent ces décisions absurdes ? Les mécanismes collectifs qui les construisent ? Les jeux sur les finalités qui les justifient ? Quel est le devenir de ces décisions ? Comment peut-on à ce point se tromper et persévérer ? Ce sont les questions auxquelles Christian Morel répond à travers une analyse sociologique aux multiples facettes - l'interprétation cognitive qui fait ressortir la puissance des erreurs élémentaires de raisonnement ; l'explication collective qui permet d'identifier des modèles d'enchaînement vers l'absurde ; l'analyse téléologique qui examine la façon dont les individus gèrent leurs intentions -, nous conduisant à une réflexion globale sur la décision et le sens de l'action humaine.

Christian Morel, Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes

Coronavirus

Togo : L'AET lance un projet d'appel d'écriture sur la crise sanitaire au Togo

L'Association des écrivains du Togo vient de lancer un appel à projet à destination des écrivains du Togo pour écrire sur la crise sanitaire qui frappe le monde et le Togo.

"De tout temps, l'écrivain, témoin de son époque, a toujours su saisir le temps au vol offrant à ses contemporains sa vision ou ses rêves", écrit l'AET.

En ce moment où toutes nos certitudes sont fortement ébranlées et où tous les systèmes qui régissent le

monde, sur l'avenir de notre humanité. C'est pourquoi l'AET souhaite donner la parole aux écrivains togolais sur cette crise qui secoue le monde.

Les productions retenues seront publiées dans un ouvrage collectif. Vous avez le droit de proposer :

- 1- Un poème de 25 vers maximum Et/ou
- 2- Une nouvelle de 3 à 5 pages maximum

N.B. : les textes doivent être en-



monde sont fragilisés et totalement remis en cause par la pandémie liée au covid-19, l'expression artistique est aussi attendue sur tous les grands questionnements, sur la marche du

voyés le 30 mai 2020 au plus tard, par WhatsApp: 93 41 54 59, ou par email ecrivainsdutogo@gmail.com.

Tous à vos plumes!

France

Coronavirus : Les bibliothèques ne veulent pas rouvrir le 11 mai

En préparation de sa stratégie de déconfinement, qui doit être présentée d'une manière plus ou moins détaillée par le Premier ministre à l'Assemblée nationale ce 28 avril, le gouvernement a largement consulté les différents secteurs d'activité. Notamment les bibliothécaires, entendus à l'occasion d'une réunion le 21 avril dernier. Un constat s'impose : "La réouverture au public n'apparaît pas souhaitable" à partir du 11 mai prochain.

Dans le compte-rendu de la réunion du 21 avril dernier, qui a réuni le ministère de la Culture, des conseillers du service Livre et Lecture et des représentants d'associations de personnels des bibliothèques, et qu'ActuaLitté a pu consulter, on peut lire, dès la phase 1 du déconfinement, que " [l]a réouverture au public n'apparaît pas souhaitable ". Il faudra donc vraisemblablement rallonger les prêts, et les lecteurs prendront leur mal en patience...

Les associations professionnelles de bibliothécaires ont insisté sur les difficultés à s'assurer du respect des règles sanitaires et des bonnes pratiques, alors que le confinement a vu l'apparition de services de portage à domicile ou de retrait des réservations, parfois sous la pression des élus. Aussi, l'accueil du public semble trop risqué pour les personnels.

Toutefois, les professionnels proposent la reprise d'un certain nombre de services, comme " [l]a mise en place de services de retrait ou de portage de documents,

préalablement réservés par les usagers ", sous réserve de points de vigilance et sous certaines conditions, sans accueil du public dans les locaux et de manière synchronisée avec d'autres services, comme le portage des repas aux personnes fragiles. Le retour des documents sera possible, mais un protocole strict de décontamination devra être mis en œuvre.

Les associations professionnelles souhaitent par ailleurs un retour du personnel dans les locaux limité aux activités nécessaires uniquement, avec une protection des personnels fragiles et la mise à disposition d'équipements de protection.

La phase 2 évoquée lors de la réunion pourrait voir les usagers de retour dans les établissements : l'hypothèse du mois de juillet est alors lancée. Les associations proposent alors un mode " dégradé ", avec des aménagements assez lourds. Réduction des horaires, manipulation des collections réservée aux personnels, maintien des documents rendus en quarantaine...

Viendrait ensuite une phase 3, qui relève pour l'instant d'une projection quasi futuriste, étant donné le manque d'informations sur l'évolution de la pandémie et l'occurrence d'une possible seconde vague de contaminations. Peut-être à partir de la rentrée de septembre, donc, " [r]eprendraient, en plus de l'accueil des usagers dans les espaces, les animations culturelles et ateliers, les accueils de groupes et le travail avec les scolaires ".

AZIMUTS INFOS

1,7 million de smartphones Android infectés par des malwares

L'éditeur CheckPoint a découvert 56 applications pour Android vérolées par un "adware". Même si Google a réussi à les supprimer, 1,7 million de smartphones ont été infectés.

On ne cesse de le répéter : pour télécharger en sécurité une application, il faut se connecter au Play Store, la boutique officielle des applications Android, et non cliquer sur des liens depuis un site Internet. C'est la méthode la plus sûre puisque toute application présente sur le Play Store est validée et analysée par Google. Mais voilà, parfois, les antivirus et les outils de sécurité de Google se font piéger, et des malwares parviennent à s'inviter dans le catalogue et les dégâts sont considérables.

Pour preuve, le dénommé Tekya a réussi à échapper à la vigilance de VirusTotal et Google Play Protect. Résultat : vingt-quatre des applications contenant Tekya étaient destinées aux enfants comme des jeux et des activités ludo-éducatives, et au total, on compte 56 applications infectées. Selon Check Point, qui a découvert cette infection, le malware a déjà infecté 1,7 million de smartphones Android.

Le virus génère des clics frauduleux

Pas dangereux sur le plan des données personnelles puisqu'il ne bloque pas le smartphone ou ne vole des fichiers, Tekya fait partie de la famille des " adwares ", et lorsqu'il infecte un smartphone, il génère des clics frauduleux sur des publicités et des bannières diffusées par des régies qui ont pignon sur rue telles que Google AdMob, AppLovin ou Facebook.

Il le fait à l'insu de l'utilisateur mais aussi des régies. Pour cela, après son installation frauduleuse, cachée dans un jeu ou un utilitaire, le malware se lance au démarrage du smartphone, et il prend la main sur la fonction " MotionEvent " d'Android pour imiter les actions d'un utilisateur, comme un appui sur l'écran.

Des indices pour suspecter une infection

Depuis la découverte, Google a supprimé toutes les applications infectées, mais comme l'expliquent les experts de Check Point, le Google Play est tout simplement victime de son succès : " Il y a près de 3 millions d'applications disponibles dans la boutique d'applications, avec des centaines de nouvelles applications téléchargées quotidiennement, ce qui rend difficile la vérification de la sécurité de chaque application. Ainsi, les utilisateurs ne peuvent pas compter uniquement sur les mesures de sécurité de Google Play pour garantir la protection de leurs appareils. "

Voilà pourquoi il reste conseillé d'ajouter un antivirus sur son smartphone, capable de scanner les fichiers avant que l'application ne s'installe. Et si vous êtes infecté, il existe quelques indices pour le savoir comme l'affichage de publicités en permanence, une autonomie qui diminue très rapidement ou encore un smartphone qui chauffe anormalement. La raison est simple : pour générer des faux clics, les malwares fonctionnent en arrière-plan et ils consomment des ressources en permanence.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. AGBODAN
Hervé AFRERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Le Togo et le coronavirus

10 NOUVEAUX CAS EN UN SEUL JOUR ET UNE LETALITE DE 6,42%

Djarkpanga, un nouveau foyer de contamination ?

Late Pater

Le dépistage de masse n'est pas encore appliqué au Togo. Avant de subir le test du Covid-19, il y a des conditions. «Les prélèvements et tests de la maladie à coronavirus se font gratuitement sur demande adressée par les districts sanitaires avec prélèvement effectué sur un malade répondant à la définition de cas suspect ou cas probable. Il s'agit du Centre de santé de Lomé sis au quartier des Etoiles ; CMS Adakpamé ; CMS Amoutivé ; Centre de santé de Kodjoviakopé ; CMS Cacavéli sis à Agoé Cacavéli», a annoncé la directrice de l'Institut national d'hygiène. Malgré tout, le pays va bientôt arriver à 7.000 tests de dépistage.

28 avril 2020 à 11 heures 31 mn : 99 cas confirmés, 30 cas

actifs, 63 personnes guéries et 6 décès. Aucun nouveau patient n'a été testé positif sur les 93 dépistés ce matin. Un (1) nouveau patient a recouvré la santé, portant à 63 le nombre total de patients guéris de Covid-19. Aucun nouveau décès n'a été enregistré. A ce jour, le Togo a effectué **6.234 tests de dépistage** au total sur toute l'étendue du territoire national.

29 avril 2020 à 13 heures 36 mn : 109 cas confirmés au total, 38 cas actifs, 64 cas guéris et 7 décès. Autrement dit, les dépistages réalisés en 24 heures ont permis de détecter 10 nouveaux cas confirmés. Un patient sous traitement a aussi recouvré la santé pendant qu'un nouveau décès est enregistré, portant le total à 7 décès. A ce jour, le Togo a une létalité (proportion de décès par rapport au nombre total de cas atteints) de

6,42%.

Une situation phénoménale s'est produite ce jeudi en ce qui concerne les cas suspects en provenance de la Préfecture de Mô avec chef-lieu Djarkpanga dans la région centrale. Selon les informations officielles fournies par le ministère de la Santé, sur les 10 nouveaux cas confirmés, 7 viennent de cette localité selon le bilan ci-après :

un garçon de 12 ans, Togolais résidant à Agoé, qui est un cas suspect ; une femme de 25 ans, Togolaise résidant à Agoé, qui est un cas suspect ; une femme de 50 ans, Togolaise résidant à Badou, qui est un cas suspect de retour du Ghana ; **une fille de 17 ans**, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect ; **une fille de 19 ans**, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est

un cas suspect ; **une femme de 21 ans**, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect ; **une femme de 23 ans**, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect ; **un garçon de 17 ans**, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect ; **un homme de 25 ans**, Togolais résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect ; **un homme de 35 ans**, Togolais résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect.

Comme on peut le constater, la pandémie ne frappe pas qu'à Lomé et Sokodé où l'autorité a instauré le couvre-feu. Le nombre de cas confirmés s'est gonflé avec des cas suspects de Djarkpanga. Quelle est la provenance de ces cas ? Qui sont les porteurs du COVID-19 qui ont pu contaminer les habitants de cette contrée autrefois difficile d'accès ? Djarkpanga est-il devenu le nouveau foyer du virus à coronavirus ? Autant de questions qui méritent d'être po-



sées et attirer notre attention sur la réalité de la pandémie. Il ne sera donc plus étonnant de retrouver une telle situation dans d'autres préfectures du pays. Il faut, à partir de ce moment, se méfier des compatriotes qui reviennent de voyage, surtout dans la clandestinité, car les mesures barrières interdisent des déplacements d'une ville à l'autre ou encore d'autres pays vers le nôtre et vice-versa.

Heureusement, on a enregistré (01) nouveau patient guéri portant à 64 le nombre total de patients guéris de COVID-19. Et malheu-

reusement, un (01) nouveau décès a été décelé dans la nuit du mercredi portant à 7 le nombre total de décès dus au COVID-19.

Au total, 6675 tests de dépistage ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national.

A rappeler que les cas actifs sont les personnes testées positives au coronavirus. Il est composé des porteurs sains et des patients présentant les symptômes de la maladie. Les cas confirmés sont aussi des personnes testées positives mais ils représentent le cumul des cas actifs, guéris et décédés.

Force anti-pandémie : un nouveau chef et une enquête ouverte

Il était vraiment temps, peut-on légitimement s'exclamer après la réaction officielle des autorités togolaises face aux incessantes allégations des dérives et de violences physiques et verbales de la part des éléments de la force spéciale anti-pandémie (FOSAP), sur des citoyens. La situation a dû déjà pousser la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) à créer observatoire pour recenser et répertorier les cas de violation des droits de l'homme durant la période d'exception (état d'urgence sanitaire et de couvre-feu). Le cas de l'homme de la quarantaine d'âge, retrouvé mort à Adakpamé pendant que le couvre-feu s'appliquait et que les populations sont en principe confinées, aura été celui de trop. A partir de la même information de bavures policières détenue grâce à son dispositif de monitoring déployé sur le territoire national, le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (Cacit) avait demandé au procureur de la République d'ouvrir une enquête dans l'immédiat, avant de souhaiter plutôt un réaménagement de toute la FOSAP au lieu d'un simple changement du commandement.

Communiqué du gouvernement. « Le Togo connaît depuis le 6 mars, à l'instar d'autres pays du monde, la pandémie au Covid-19. En réponse à cette pandémie sans précédent, le gouvernement, sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, a pris des mesures exceptionnelles de riposte, notamment la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu de 20 heures à 6 heures, circonscrit aux préfectures



Le Colonel Kodjo Amana, nouveau commandant de la force anti-pandémie

res du Golfe, d'Agoènyivé et de Tchaoudjo. Dans ce contexte et afin de veiller au respect de l'ensemble des mesures prises, une force spéciale mixte anti-pandémie composée de 5 000 éléments a été mise en place sur le modèle déjà connu de la FOSEP dont le professionnalisme, l'efficacité et l'exemplarité sont unanimement reconnus et salués.

Depuis quelques temps, nous avons enregistré des incidents malheureux et graves. Ferme-ment attaché au respect scrupuleux des droits de l'homme malgré la période d'exception, le gouvernement déplore de tels actes commis au mépris des règles et consignes insistant sur le respect de la loi et des normes régissant le maintien d'ordre. Ainsi, le ministre de la Justice a été instruit à l'effet de faire diligenter les enquêtes et procédures requises afin d'élucider de manière complète et indépendante les circonstances de tous les faits invoqués et faire établir les responsabilités conformément aux lois en vigueur. Par ailleurs, en attendant les conclusions des enquêtes diligentées, il a été procédé ce lundi 27 avril 2020 au changement du comman-

dement de la force anti-pandémie.

Le gouvernement déplore également la propagation de fausses informations qui tendent à semer la confusion dans l'esprit de la population.

Le gouvernement en appelle au professionnalisme des forces de l'ordre et saisit cette occasion pour rappeler à tous et à toutes les règles de civisme et de discipline ainsi que la nécessaire collaboration avec les pouvoirs publics en cette période particulière de lutte visant à endiguer la propagation du Covid-19».

C'est le Colonel Kodjo Amana, gendarme, qui a remplacé le Lt-Col Yaovi Okpaoul à la tête de la Force anti-pandémie, au lendemain du communiqué officiel publié le 27 avril 2020. Le Colonel Kodjo Amana est sorti de l'Ecole spéciale militaire des officiers de Saint-Cyr Coetquidan (France). Il a occupé de nombreux postes de responsabilité. Avant de prendre la tête de la première région de Gendarmerie en mars 2017 à Tsévié, il commandait la 2^{ème} région de Gendarmerie à Kara. En 2020, il a dirigé la force sécurité élection présidentielle 2020.

Les besoins liés au Covid-19 coûteront 5 284,9 milliards FCFA à l'Uemoa

C'est le sommet extraordinaire des chefs d'Etat par visioconférence, le 27 avril 2020, qui révèle les chiffres. Il a évalué les ressources financières nécessaires aux Etats pour faire face aux besoins en équipements sanitaires, assurer une mise en œuvre effective des mesures sociales et relancer l'activité économique. L'évaluation de ces besoins s'élève à 5 284,9 milliards de francs Cfa. Ce qui devrait aggraver le déficit budgétaire dans compris et le ramener à 5,5% du PIB contre 2,7% initialement prévu. Selon les chefs d'Etat, les difficultés

liées aux importations, la fermeture des marchés, les mesures de confinement et la mise en quarantaine des zones touchées par la pandémie pourraient priver les producteurs ruraux d'un accès facile aux intrants agricoles et affecter négativement les résultats de la campagne 2020-2021 déjà sous la menace du péril acridien avec l'installation prochaine de la saison des pluies. Cette situation pourrait déboucher sur une aggravation de la situation alimentaire et nutritionnelle pour la région en 2021.

La maladie au nouveau

coronavirus (Covid-19) se propage avec rapidité au sein de l'Union. Les différents pays sont préoccupés par les risques qu'elle comporte. Par exemple, au plan économique, le coronavirus affecte profondément les économies des Etats membres : en 2020, la situation macroéconomique de l'Union connaîtrait une dégradation sensible avec notamment un taux de croissance moyen qui ressortirait à 2,7%, soit une réduction de près de quatre points de pourcentage par rapport à la prévision initiale de 6,6%.

Vis-à-vis des politiques macroéconomiques au sein de l'Uemoa

Le dispositif de la surveillance multilatérale va suspendre son vol

Les chefs d'Etat de l'Uemoa viennent de décider d'adopter une Déclaration portant suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Au nom de la pandémie au nouveau coronavirus. En vigueur depuis décembre 1999, ce Pacte est un engagement formel pris par les Etats membres en vue de renforcer la convergence de leurs économies, de conforter la stabilité macroéconomique, d'accélérer la croissance économique et d'approfondir la solidarité entre les Etats membres. C'est un instrument communautaire destiné à assurer la mise en œuvre harmonieuse du dispositif de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein

de l'Union.

Dans la pratique, chaque Etat membre soumet un programme pluriannuel destiné à assurer la réalisation à moyen terme des normes de convergence. Ce programme comporte les informations suivantes : (i) les réalisations de l'année précédente, les objectifs de l'année en cours et les principales hypothèses concernant l'évolution prévisible de l'économie ainsi que les variables économiques importantes qui sont susceptibles d'influer sur l'exécution du programme, telles que les recettes fiscales, la masse salariale, le service de la dette et les dépenses d'investissement public. S'agissant des autres secteurs, la croissance du PIB, l'inflation et le solde courant des tran-

sactions extérieures constituent les indicateurs économiques importants ; (ii) une description des mesures budgétaires et des autres mesures de politique économique à mettre en œuvre afin de réaliser les objectifs du programme, au regard des critères de convergence ; (iii) l'évolution des critères de convergence et principalement celle du critère clé ; (iv) la définition d'un sentier d'évolution des critères de convergence ainsi que des mesures spécifiques envisagées pour chaque tranche annuelle. Le programme fait l'objet d'une évaluation semestrielle par la Commission qui soumet un rapport au Conseil ; celui-ci arrête, s'il y a lieu, les ajustements nécessaires auxquels l'Etat membre concerné devra procéder.

Stratégie d'endettement à moyen terme 2020-224

Objectif : rallonger la maturité moyenne de la dette totale et réduire le risque de refinancement

Late Pater

Le profil de la dette existante à fin 2019 révèle le risque de refinancement en raison des échéances des prêts contractés sur le marché intérieur. Ce profil couplé avec les besoins de financement du budget 2020 nécessite la formulation d'une stratégie destinée à satisfaire les besoins de financement de l'Etat à moindre coût et avec un niveau de risque acceptable sans générer un dysfonctionnement dans la gestion de la trésorerie de l'Etat.

Stratégie retenue pour la période 2020-2024. Suivant les orientations du programme triennal conclu avec le FMI et celles du Gouvernement visant à mobiliser des ressources concessionnelles, tout en contribuant au développement du marché des titres publics de l'UEMOA, la stratégie retenue vise la mobilisation des ressources auprès des créanciers extérieurs concessionnels et l'émission des titres publics de maturité relativement longue sur le marché financier régional. Aussi, le Gouvernement poursuivra-t-il la mise en œuvre des réformes dans le but de préserver les acquis du programme avec le FMI, améliorera la qualité de ses politiques et institutions pour bénéficier des nouvelles facilités du 19^e processus de reconstitution des ressources de l'Association internationale de dé-

veloppement (2021-2023) et de la 15^e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (2020-2023) et des dons auprès d'autres partenaires.

La dette intérieure sera mobilisée sur le marché régional des titres publics avec des instruments de maturités allant de 3 ans à 5 ans et plus, compte tenu des contraintes qui existent sur ce marché. Le Gouvernement continuera à mobiliser auprès des créanciers extérieurs semi-concessionnels tels que l'Eximbank Inde, le Fonds Koweïtien et le Fonds Saoudien dont les projets sont en cours d'exécution.

La présente stratégie ne réduit pas totalement le risque de refinancement lié à la dette intérieure parce que l'emprunt de substitution est de source extérieure. L'opération reprofilage et la stratégie retenue permettraient tout de même de rallonger la maturité moyenne de la dette totale et de réduire ainsi le risque de refinancement. En effet, la maturité moyenne du portefeuille de la dette totale passerait de 5,4 ans en 2019 à 7 ans à l'horizon 2024. La maturité moyenne de l'ensemble du portefeuille serait principalement influencée par la maturité moyenne de la dette extérieure qui passerait de 8,3 ans en 2019 à 11 ans en 2024. Par contre, celle de la dette intérieure serait réduite et passerait de 3,2 ans en 2018 à 2,7 ans en 2024 puisque

l'Etat continue d'émettre sur le marché financier régional des titres publics de maturité courte et moyen termes de 1 an et 3 ans. L'opération de reprofilage a permis également d'augmenter la proportion de la dette extérieure par rapport à la dette totale. En effet, la dette extérieure par rapport à la dette totale passerait de 42,3% en 2019 à 51,7% à l'horizon 2024.

Pour rallonger la maturité de la dette intérieure, le Trésor public devra émettre des titres par voie d'adjudication et de syndication de maturité allant de 7 à 10 ans. La maîtrise du risque de refinancement au-delà de 2020 exige du Trésor public une gestion active de la dette à travers les mécanismes de rachat et d'échange de titres. Le rachat interviendra quand le Trésor aura des excédents de trésorerie. L'échange de titres permettra au Trésor d'émettre des titres de maturité longue pour remplacer certains titres qui

arriveront à échéance dans le court terme et réduire ainsi le risque de refinancement du portefeuille de la dette.

En conclusion, la stratégie de gestion de la dette publique adoptée pour 2019 a été globalement mise en œuvre. Elle visait le recours aux emprunts extérieurs concessionnels et le respect des clauses du programme triennal conclu avec le FMI, ainsi que l'amélioration de la qualité des politiques et institutions pour bénéficier des facilités de l'Association internationale de développement et du Fonds africain de développement, de même que des dons d'autres partenaires. Toutefois, il ressort des indicateurs de coûts et de risques que le portefeuille de la dette à fin 2019 est toujours exposé à un risque de refinancement compte tenu de la maturité relativement courte des emprunts de la dette intérieure. La stratégie définie pour l'année 2020, sous l'hypo-

thèse du reprofilage de la dette intérieure, a permis d'atténuer le risque de refinancement en allongeant la maturité moyenne du portefeuille qui passerait de 5,4 ans à fin 2019 à 7 ans en 2024. L'amélioration des performances de l'Office togolais des recettes (OTR) permettrait d'accroître significativement la mobilisation des ressources fiscales et réduire davantage le recours aux emprunts.

Le Gouvernement poursuivra également la mise en œuvre des réformes dans le but de préserver les acquis du programme avec le FMI et améliorera la qualité de ses politiques et institutions. Le Gouvernement contribuera au développement du marché financier à travers : i) des émissions régulières et prévisibles ; ii) la transparence et le respect des calendriers ; iii) la présence régulière sur le marché pour les opérations de gestion de trésorerie ; iv) le recours quasi-exclusif à l'émission des titres publics par

adjudication pour la mobilisation des ressources programmées dans le budget ; v) la sollicitation des particuliers, des fonds de pension et des compagnies d'assurance lors des opérations d'émissions de titres publics en raison de la faiblesse de la part de titres d'Etat détenus par ces derniers ; et vi) l'intensification des actions en faveur du fonctionnement réel du marché secondaire. De même, le Togo mettra tout en œuvre pour améliorer davantage sa notation financière afin d'intervenir sur le marché international de capitaux. Afin d'assurer la bonne exécution de la présente stratégie, le Gouvernement s'emploiera au respect des engagements pris en ce qui concerne les actions prévues dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA, ainsi que ceux relatifs au développement du marché financier régional.

Après sa réélection

Faure Gnassingbé démarre son nouveau mandat ce 3 mai

C'est confirmé par la Cour constitutionnelle, dans un communiqué signé le 28 avril 2020. «Conformément à l'article 64 de la Constitution du 14 octobre 1992, le Président de la Cour constitutionnelle porte à la connaissance du peuple togolais que le Président élu prêtera serment le dimanche 3 mai 2020 à 16 heures dans la salle des fêtes de la présidence de la République. Tenant compte de la situation sanitaire due au Covid-19, seuls les détenteurs d'une carte d'invitation auront accès à la salle de cérémonie», a écrit Aboudou Assouma. Ce sera 8 heures avant la fin du mandat actuel qui court jusqu'à ce 3 mai 2020 à minuit.

Il ne devra donc pas avoir accolades, embrassades, foule, fête à gogo... bref le grand show habituel. Coronavirus est plus fort cette fois-ci. Le serment se fera dans la sobriété et le symbolique, comme les 60 ans de l'indépendance du Togo célébrés ce 27 avril 2020.

Le lundi 4 mai 2015, la fête était générale lors de la prestation de serment de Faure Gnassingbé pour un troisième mandat. Il n'y avait pas eu de discours du Président élu. Ce qui ne va pas changer

restera la phrase du serment : «Devant Dieu et devant le peuple togolais, seul détenteur de la souveraineté populaire, Nous, Faure Essozimna Gnassingbé, élu Président de la République conformément aux lois de la République, jurons solennellement de respecter et de défendre la Constitution que le peuple togolais s'est librement donné ; de remplir loyalement les hautes fonctions que la Nation nous a confiées ; de ne nous laisser guider que par l'intérêt général et le respect des droits de la personne humaine, de consacrer toute nos forces à la promotion du développement, du bien commun, de la paix et de l'unité nationale ; de préserver l'intégrité du territoire national ; de nous conduire en tout, en fidèle et loyal serviteur du Peuple».

Faure Gnassingbé a été réélu le 22 février 2020 avec 70,78% représentant 1.760.309 voix sur les 2.486.876 suffrages exprimés. Le nombre de votants était de 2.769.287 électeurs.

Les 4 points essentiels du nouveau mandat. Faure Gnassingbé en a parlé dans une récente interview accordée à FDI Intelligence Magazine. Première-



ment, assurer la paix et la sécurité : notre région connaît une situation sécuritaire, particulièrement volatile et sensible. Nous avons la responsabilité de protéger la population. L'émergence de la crise sanitaire du coronavirus est un autre rappel de notre obligation de vigilance permanente et de conjuguer les mesures préventives et défensives. La seconde priorité est de mettre en place une structure de gouvernance plus ouverte et inclusive : cela nécessite que nous mettions en place des mécanismes qui facilitent une plus grande implication de chacun dans le processus de prise de décision. J'en suis convaincu, cela renforcera la responsabilisation et permettra à la

population de suivre les décisions qui seront prises. Troisièmement, maintenir la production de richesses en accélérant le développement des secteurs à fort potentiel aligné sur le plan national de développement 2018-2022. Nous améliorerons également l'accès aux services sociaux de base pour notre population, en particulier les plus vulnérables. Par conséquent, nous continuerons à mettre en œuvre notre stratégie d'accès universel à l'énergie et à mettre en place des stratégies spécifiques pour l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. Dernier objectif : des services publics plus proches des populations grâce à la technologie numérique.

La dette publique élevée limite la capacité d'absorption des chocs

«Le profil de crédit stable B3 du Togo est limité par son économie peu diversifiée et peu compétitive, avec des niveaux de revenus très faibles, ainsi que par la faiblesse de l'efficacité des politiques et de la gestion budgétaire. La dette publique élevée, qui représente 66 % du PIB, limite la capacité d'absorption des chocs». C'est ainsi que Moody's résume son évaluation sur l'économie togolaise, ce lundi 27 avril, trois jours après Standard and Poor's, qui est resté positif quant à l'état et les perspectives de l'économie du pays d'Afrique de l'Ouest.

Au moment où S&P anticipe une chute de la croissance à 1%, Moody's reste plus pessimiste et table sur une stagnation de l'économie togolaise en 2020. Si les deux mastodontes de la notation financière se rejoignent sur plusieurs points, notamment l'appartenance à l'Uemoa, Moody's semble plus incisif, allant jusqu'à relever un «faible bilan en matière de politique budgétaire». A contrario, le pays a, durant les deux dernières années, réussi à faire baisser sa dette publique de plus de 10 points de pourcentage, diminuer sensiblement son déficit budgétaire, et est devenu, en novembre 2019, le seul Etat de l'Uemoa à respecter tous les critères de convergence de premier rang.

Si l'agence américaine reconnaît que le programme avec «le FMI a contribué à ancrer la politique fiscale et économique», elle est moins optimiste et émet des réserves. Moody's s'inquiète que ces récentes améliorations s'inversent dès la fin du programme. De même, «la gestion budgétaire reste faible, avec d'importants dérapages dans le cadre du programme du FMI». Sur ce plan, le pays est mal en point. Des lacunes ont été également relevées dans les données financières fournies par le pays dans le cadre du programme triennal, observe l'agence basée à New York. Si le programme triennal connaîtra son épilogue cette année, le ministre des finances annonçait, lors de la dernière visite d'une équipe du FMI à Lomé, que le pays ne comptait pas rompre les amarres.

Moody's dit suivre scrupuleusement les nouveaux développements au Togo, n'hésitera à opérer une nouvelle mise à jour en cas de changement.

Source : togofirst.com

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

232 milliards adjugés par les banques du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 28 avril 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.575,504 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 232,000 milliards, contre 232,720 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le

lundi 04 mai 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,5000%.

Au total, quatre-vingt-onze (91) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.080,314 milliards et 563,523 milliards. Ils

sont suivis par ceux du Mali avec 550,990 milliards, du Burkina Faso avec 443,099 milliards, du Bénin avec 396,600 milliards. Le Niger s'adjudge 265,800 milliards. La Guinée-Bissau fait 43,151 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications est ressorti à 4.893,2 milliards en février 2020, contre

4.741,1 milliards un mois plus tôt, soit une hausse de 3,2%. Le montant moyen retenu au terme des adjudications est resté stable à 3.690,0 milliards en février 2020, par rapport au mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,80% en février 2020, contre 3,26% en janvier 2020.

FOOTBALL/BREVES

Eto'o favorable à un report de la CAN 2021

En raison de la pandémie de coronavirus, qui a perturbé les éliminatoires et qui risque d'être toujours active au moment de la phase finale, des incertitudes pèsent sur la tenue de la CAN 2021, initialement prévue du 9 janvier au 6 février prochains au Cameroun. Malgré l'impatience de voir son pays accueillir la grande fête du football africain, la légende Samuel Eto'o estime que la santé doit primer.

Hervé A.

"Je pense que le plus important c'est la santé, et les instances du football africain l'ont bien compris. Je ne vois pas mon aîné, le grand frère Ahmad (le président de la Confédération africaine de football, ndr), risquer la santé des amoureux du ballon rond pour une CAN", a insisté l'ancien buteur pour France 24. "Le plus important c'est qu'on soit hors de danger et nous aurons toujours le temps d'organiser cette CAN. Elle est acquise pour le Cameroun, après ça sera juste une question de dates."

Pour rappel, le Cameroun devait initialement accueillir la CAN en 2019 mais la compétition avait été réattribuée à l'Egypte en raison de retards dans la construction des infrastructures.

Ahmad nie briguer un deuxième mandat

"Malgré un bilan désastreux marqué par une affaire de corruption, un audit du cabinet Pwc réalisé pour le compte la FIFA et une mauvaise gestion qui ne plaident guère en sa



faveur, le président de la Confédération Africaine de Football, Ahmad Ahmad mise sur un second mandat consécutif à la présidence de l'instance africaine," publiait hier le site d'information footafrique.com, s'appuyant sur des informations de l'un des conseillers du Malgache, à la tête de la plus haute instance du football africain depuis mars 2017.

Le site expliquait que d'autres membres du CE de la CAF, dont le Congolais Constant Omari, le Sénégalais Augustin Senghor, l'Egyptien Abo Reda ou le Marocain Fouzi Lekjaa sont de potentiels candidats à une élection qui aura lieu au premier trimestre 2021.

Actuellement confiné à Madagascar, Ahmad Ahmad a publié un bref démenti sur ses réseaux sociaux. "Je lis depuis ce matin des articles de presse faisant état de ma candidature à un second mandat à la Présidence de la CAF. Aujourd'hui, toute mon attention se porte sur la gestion de la crise du Covid-19. Lorsque j'aurai pris une décision je l'annoncerai moi-même", a-t-il tenu à clarifier.

Michel D'Hooghe ne croit pas à la reprise

Les championnats de football pourront-ils reprendre au cours des prochains mois ? En France, le discours prononcé mardi 28 avril à

l'Assemblée nationale par le Premier ministre, Edouard Philippe, a fait voler en éclats les espoirs d'une reprise au mois de juin.

Quant au président de la commission médicale de la FIFA, le Belge Michel D'Hooghe, ancien président du FC Bruges, n'y croit pas. Il l'a confié à la BBC. "La situation est différente pays par pays, le pic n'est pas atteint partout au même moment, mais aujourd'hui, au 28 avril, nous ne sommes pas prêts pour une reprise des compétitions, a-t-il expliqué. Il y a un risque et ce risque n'a pas des petites conséquences. Ce sont une question de vie ou de mort [...] En tant que médecin, je n'ai pas à parler à la place des organisateurs de matches, mais pour le moment, d'un point de vue médical, je suis très sceptique."

Pour Michel D'Hooghe, les différentes ligues professionnelles, en Europe notamment, seraient plus inspirées de se projeter déjà vers la saison prochaine. "J'ai bien peur que, pour avoir une solution complète, nous devons attendre d'avoir un programme de vaccination."

Les joueurs bientôt interdits de cracher par la FIFA ?

Un joueur de football crachant sur un terrain afin d'expulser le surplus de mucus lié à son activité sportive, cela pourrait bientôt être interdit par la FIFA en cas de reprise des championnats. C'est l'hypothèse qu'a soulevée Michel D'Hooghe, patron du comité médical de la Fifa, au Telegraph outre-Manche. La FIFA réfléchit à cette éventualité et pourrait même autoriser les arbitres à sanctionner un joueur d'un carton jaune en cas d'égarement.

La salive peut tenir plusieurs heures sur une surface et pourrait donc devenir vectrice de contamination au Covid-19 entre les joueurs dans le cas où les championnats reprendraient leurs droits dans les semaines à venir. "Il y a aussi le risque qu'il devienne aérosolisé, où le spray plus léger du crachat peut flotter dans l'air pendant un certain temps et potentiellement entrer en contact avec des personnes se trouvant à proximité", a ajouté Dr Ian Brierley, virologue à l'Université de Cambridge, auprès du quotidien britannique.

Un report, pas une annulation

Les Jeux de la Francophonie 2021 en République démocratique du Congo (RDC) seront reportés d'une année, mais ils ne seront pas annulés. Louise Mushikiwabo, la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'a assuré en fin de semaine passée à l'occasion d'un entretien avec RFI et France 24.

"Il n'y a aucune raison d'annuler les Jeux de la Francophonie, a insisté la Rwandaise. Tout était en phase avec le calendrier, tout allait bien, nos équipes à la Francophonie et la République démocratique du Congo avaient déjà commencé le travail et ce n'est donc qu'un report."

Reste à trouver une date libre dans un calendrier international déjà très chargé en 2022, avec les Mondiaux d'athlétisme et de natation, prévus en 2021 mais reportés d'une année, et l'organisation des Jeux du Commonwealth, des Jeux Mondiaux et des championnats d'Europe multisports.

Louise Mushikiwabo le reconnaît : "Il faudra examiner cette période. Je sais que l'année 2022, c'est aussi les Jeux du Commonwealth qui sont planifiés depuis longtemps. Il faudra étudier cela avec le reste du calendrier sportif cette année-là. Nous vous tiendrons informés."

L'Italie libère ses athlètes

Bonne nouvelle pour les athlètes italiens. Le gouvernement de Giuseppe Conte a signé un décret autorisant les sportifs de haut niveau, issus de sports professionnels ou amateurs, à reprendre l'entraînement hors de leur domicile à partir du lundi 4 mai.

"Afin de permettre la reprise progressive des activités sportives, dans le respect des mesures de protection de la santé liées au risque de propagation du COVID-19, les sessions d'entraînement des athlètes, professionnels et non professionnels - reconnus d'intérêt national par le Comité national olympique italien (CONI), par le Comité paralympique italien (CIP) et par leurs fédérations respectives, en vue de leur participation aux Jeux olympiques ou à des événements nationaux et internationaux - sont autorisées, dans le respect des règles de distanciation sociale", précise le texte ministériel.

Il explique également que les entraînements devront se dérouler à huis clos et de façon individuelle. L'Italie comptabilise 199 414 cas de malades atteints du COVID-19, dont 26 977 décès.

Les sélections africaines en progression

Les sélections africaines de football ont tellement progressé durant ces dernières années qu'elles peuvent, avec plus d'organisation, atteindre le niveau des meilleures équipes nationales d'Europe et d'Amérique du Sud, estime le sélectionneur national de la Gambie, Tom Sainfiet.

"J'ai passé douze ans dans le continent africain. Je peux vous assurer que les progrès sont réels, immenses et constants. Et le gap est en train de se résorber" entre les équipes africaines et celles d'Europe et d'Amérique du Sud, a dit le technicien belge dans un entretien téléphonique avec l'APS.

Sainfiet, qui a été brièvement directeur technique national du Nigeria, estime que les moyens économiques, humains et infrastructurels mis à la disposition des sélections nationales font la différence entre l'Afrique et les sélections d'Europe et d'Amérique du Sud.

"En termes de développement, beaucoup d'efforts ont été faits, et les techniciens africains sont désormais très qualifiés", a souligné l'ancien défenseur de la Belgique. Parlant de qualité, il donne les exemples du Nigeria, du Ghana et du Sénégal, qui ont formé des footballeurs de haut niveau.

"Le gap des infrastructures est en train d'être résorbé par l'Afrique du Sud et les pays d'Afrique du Nord", a souligné Tom Sainfiet. Dans les années à venir, les sélections africaines vont rattraper les meilleures du monde, dit-il.

ATHLETISME

Un fonds de solidarité pour les athlètes

Beau geste de World Athletics. L'organisation internationale annonce la création, en collaboration avec la Fondation mondiale de l'athlétisme, d'un fonds de solidarité destiné à aider les athlètes en situation de précarité financière en raison de la pandémie de coronavirus.

Il sera doté de 500 000 dollars. Selon Sebastian Coe, le président de World Athletics et de la Fondation mondiale de l'athlétisme, l'argent sera consacré en priorité à soutenir les athlètes privés de ressources depuis l'arrêt des compétitions internationales.

Les demandes d'aides financiè-



res devront transiter par les associations continentales, pour être envoyées à World Athletics, où un groupe de travail supervisé par

Sebastian Coe en fera l'étude avant d'en déterminer le montant.

Ce groupe d'experts sera constitué d'Hicham El Guerrouj, cham-

pion olympique et recordman du monde du 1500 m ; Katerina Stefanidi, championne olympique de saut à la perche (représentant la commission des athlètes de World Athletics) ; Sunil Sabharwal et Abby Hoffman, membres du bureau exécutif de World Athletics ; Adille Sumariwalla, Beatrice Ayikoru et Willie Banks, membres du conseil de World Athletics ; Jose Maria Odriozola, membre du comité exécutif de la Fondation mondiale de l'athlétisme ; et enfin Keith Joseph, président de la Fédération d'athlétisme de Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

BASKETBALL/NBA DRAFT 2020

Charles Bassey de retour au WKU la saison prochaine

Comme on l'avait pressentie depuis une dizaine de jours, le pivot sophomore nigérian Charles Bassey (19 ans, 2m11) a décidé de ne pas se présenter à la draft NBA 2020 afin de retourner à Western Kentucky pour une saison junior dans l'objectif de se présenter au repêchage 2021.

Alors qu'il se remet d'une grave blessure au genou contractée en début de saison universitaire, Charles Bassey a décidé de ne pas prendre de risque de se présenter au repêchage de cette année dans le but de se donner une vraie chance la saison prochaine.

Prospect très talentueux reconnu

sur le plan national depuis le lycée, Charles Bassey avait tenté "les eaux" l'année dernière lors de sa saison Freshman avant de retirer son nom du processus. Cette année, il était attendu au premier tour de la draft avant sa grave blessure au genou qui a mis fin prématurément à sa saison sophomore.

À seulement 19 ans, le natif de Lagos compte déjà de nombreuses distinctions individuelles obtenues lors de sa saison Freshman et au lycée : First-team All-Conference USA (2019), Conference USA Defensive Player of the Year (2019), Conference USA Freshman of the Year (2019) et Jordan Brand



Classic International MVP (2016).

Avant sa blessure au genou, il affichait une excellente moyenne de 15.3 points à 53.3% de réussite aux tirs, 9.2 rebonds, 1.3 passe décisive et 1.6 bloc en 10 matchs.

S'il parvient à bien se remettre de cette blessure, nul ne fait aucun doute que Bassey sera un des meilleurs prospects de la cuvée de 2021 qui s'annonce déjà extrêmement relevée.

Suivant un avis à manifestation d'intérêt

L'identification biométrique des citoyens se précise au Togo

Late Pater

L'idée a germé à la fin de l'année écoulée : il s'agit de doter chaque citoyen d'un numéro d'identification biométrique unique. Officiellement, cela devrait servir de «base pour les services publics, les services dans le social et dans le privé», en vue de «permettre aux entités du gouvernement d'avoir un élément pour communiquer ensemble, et être plus efficace dans ses politiques publiques». La procédure, d'après le portail officiel *Togo First*, a également un fort volet social, en ceci qu'elle veut per-



mettre aux couches les plus démunies, ne disposant pas de pièces d'identité conventionnelles (actuellement, seuls 20 à 25% de la population togolaise possède une carte d'identité), d'accéder à un élément d'identification. La biométrie intègre notamment les empreintes digitales, l'iris, et une photo, pointe le confrère.

Eh, bien ! Dans les prochains mois, le gouvernement compte franchir une étape du processus : la réalisation d'une évaluation environnementale et sociale dans le cadre du projet d'identification unique. A terme, l'autorité représentée par le ministère des Postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques, s'attend à ce qu'un rapport d'évaluation environnementale et sociale initiale, ainsi qu'un plan de recherche, et un plan de travail et des instruments de collecte de données basés sur le présent mandat soit fourni ; que les parties prenantes, notamment la société civile, soit consultée ; et que les données collectées, et analysées, soient fournies. Une stratégie de mise en œuvre basée sur le Plan de gestion de l'évaluation environnementale et sociale, s'appuyant sur les conclusions et les recommandations, et décrivant les mesures prises pour faire face aux risques et autres contraintes doit être identifiée.

Appuyé par le groupe de la Banque mondiale, l'initiative veut, à terme, «attribuer à chaque individu résidant sur le sol togolais, qu'il soit togolais ou pas, un identifiant unique», selon la coordination citée par notre source. A l'échelle sous régionale, elle est intitulée projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'in-

clusion (WURI) en Afrique de l'Ouest.

Au Togo, il a fait l'objet d'un atelier de consultation en janvier dernier avec la société civile et les parties prenantes au projet. Cette rencontre, appuyée par la Banque mondiale et le ministère des Postes, de l'économie numérique et de l'innovation technologique (le levier gouvernemental sur ce projet de biométrie), a réuni également l'Etat, ainsi que des experts de la Banque mondiale. Histoire d'échanger sur le projet, l'importance et les modalités d'implication des différentes parties prenantes, soulignait

le portail *Togo First*. La rencontre a notamment permis aux coordinateurs d'identifier les contraintes matérielles liées aux réalités du terrain, et d'échanger avec ces acteurs sur les questions afférentes, notamment la protection des données à caractère personnel, et les possibles impacts sociaux d'un tel outil, expliquait-on officiellement. L'idée étant d'avoir un système le plus inclusif possible, face à la «fracture civile» entre les différentes couches de la société.

Dans l'évolution du projet, début

mars 2020, le gouvernement a adopté un projet de loi dans ce sens, «ouvrant ainsi la voie à la mise en place d'un système d'identification et d'authentification», expliquait de son côté *Republiquetogolaise.com*, l'autre portail de la Présidence. Estimant que l'identification biométrique consistera à attribuer à toute personne physique de nationalité togolaise, ou résidant au Togo, un numéro d'identification unique (NIU) sur la base de ses données démographiques et biométriques. Au total, 8 millions de personnes sont visées sur le territoire togolais, assure-t-on. Cela servira, entre autres, à la mise en place d'un registre social unique et la couverture maladie universelle, la mise à jour simplifiée du fichier électoral, le suivi administratif du citoyen, explique la présidence togolaise.

Par rapport à la sous région, on estime que le processus a pris de l'avance au Togo. Pendant que la Banque mondiale misait sur la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry. Selon Kanka-Malik Natchaba, coordonnateur de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES), le projet «est aujourd'hui à une phase de pré-démarrage. C'est-à-dire que les études sont achevées, le choix du prestataire est quasiment finalisé et la stratégie est définie par les autorités». Un recensement biométrique de la population, annoncé dans le cadre du projet d'identification nationale «e-ID Togo», va bientôt amorcer son démarrage, affirmait la présidence.

En lien avec le développement des pôles de transformation agricole

Accompagner les chaînes de valeurs en ressources humaines

Jean AFOLABI

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), le secteur agricole a été identifié comme un des secteurs à fort potentiel de croissance. Il est l'objet de l'axe 2 du PND, **développement des pôles de transformation agricole, minière et manufacturière**. Pour lui permettre de jouer pleinement son rôle, affirme le ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, le gouvernement a décidé d'accompagner les acteurs des chaînes de valeurs agricoles dans l'exercice de leurs activités en rendant disponibles les ressources humaines composées d'ouvriers et autres compétences. D'où l'idée de la sélection d'une entreprise qui se chargera du placement de personnel pour les entrepreneurs agricoles de production et de transformation ainsi que de prestation de services connexes. Ceci dans le double but : d'assurer la formalisation des travailleurs agricoles ; et d'assurer la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée auprès des exploitants agricoles, éleveurs et transformateurs à partir de cette campagne 2020-2021, précise-t-on officiellement.

C'est ici que le ministère de l'Agriculture compte faire sélectionner, et disposer sous la main, une ou des entreprises de prestation de services liés à la main d'œuvre. A toutes fins utiles ! Au gouvernement, on estime que le marché de l'emploi existe et est en forme crois-



sante. Et que les besoins de performances et de rationalisation des investissements nécessitent une main d'œuvre qualifiée, aussi bien pour les tâches opérationnelles de production que pour les tâches administratives et connexes.

Dans sa mission, le prestataire doit mettre son service au profit des entrepreneurs agricoles, à savoir : la mise à la disposition et la gestion de la main d'œuvre qualifiée composée d'ouvriers et autre personnel dans toutes les régions économiques du pays ; le suivi de ces mains d'œuvre placées ; les prestations de services agricoles (mécanisation agricole : dessouchage, labour, semis mécanisé, opérations d'entretien de culture, la récolte et les opérations poste-récolte, location de certains matériels ou unités intervenant dans la transformation agroalimentaire).

Côté social, l'entreprise doit s'engager à faire : une déclaration ou un enregistrement des travailleurs agricoles (qui sont toujours dans l'informel) auprès du service compétent de l'Etat (CNSS, par exemple) chargé de la formalisation des travailleurs ; la sensibilisation de ses travailleurs aux avantages de se faire déclarer et de sortir de l'informel ; faire de la pédagogie pour

mieux expliquer aux travailleurs agricoles dans l'informel les bénéfices liés aux infrastructures et autres que le cabinet pourra les aider.

L'objectif, selon le gouvernement, est de contribuer à la mise en œuvre d'une initiative visant à faciliter l'accès aux entrepreneurs agriculteurs et transformateurs à la main d'œuvre et à des prestations de services nécessaires à leurs activités à partir de cette campagne 2020-2021. Quant au système de rémunération de ces travailleurs agricoles, il se fera par mobile money de préférence. Cependant, ceux qui n'ont pas de téléphone se verront fournir un kit téléphonique contre paiements différés, promet le gouvernement. Le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) et l'Institut de conseils et d'appui technique (ICAT) seront les structures chargées d'appuis de ce personnel (main d'œuvre) de cette entreprise sur l'étendue du territoire national.

Les avis de manifestation d'intérêt sont attendus ce jeudi 30 avril 2020. Pour être éligible, aux yeux du ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, le soumissionnaire doit : maîtriser le secteur agricole, les grandes zones agroécologiques, des pratiques culturales, la maîtrise du secteur de l'élevage et de la transformation ; et disposer d'une bonne connaissance du territoire togolais et des flux migratoires des actifs agricoles.

De l'impact du COVID-19 sur l'activité économique de l'Union

5 nouvelles mesures de la Bceao pour soutenir les institutions de micro finance

Dès le 21 mars 2020, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) a publié un ensemble de mesures pour atténuer l'impact de la pandémie du Covid-19 sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). L'une d'entre elles porte sur la mise en place par la Banque centrale, en relation avec le système bancaire et les systèmes financiers décentralisés (institutions de micro finance), d'un accompagnement des entreprises qui rencontrent des difficultés pour rembourser leurs crédits en raison de la crise sanitaire. Dans un communiqué du mardi 28 avril, cité mercredi par le confrère de *Financial Afrik*, l'institut d'émission commun aux huit (8) d'Afrique de l'ouest – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo – a annoncé cinq (5) nouvelles mesures pour aider les institutions de micro finance (IMF) à faire face au coronavirus. Et le confrère d'enu-

mérer :

1 – Les IMF sont autorisées à accorder à leur clientèle affectée par les effets de la pandémie et qui le sollicite, un report d'échéances sur leurs prêts, pour une période de 3 mois renouvelable une fois, sans charge d'intérêts ni frais, ni pénalité de retard. En contrepartie les créances dont les échéances feront l'objet de report doivent être classées dans un sous compte spécifique dans la catégorie des crédits immobilisés sur la durée de report. Les informations relatives aux créances dont les échéances auront été reportées doivent être communiquées aux Structures Ministérielles de Suivi (SMS).

2 – Les IMF visées à l'article 44 de la loi portant réglementation des systèmes financiers décentralisés ayant procédé à des reports d'échéances doivent également transmettre à la Banque centrale les informations y relatives, à partir du canevas mis à leur disposition sur l'espace dédié au Dis-

positif Covid-19 sur le site internet de la BCEAO, à l'adresse soutien-sfd@bceao.int.

3 – La BCEAO appréciera, en relation avec le secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et les SMS, les implications de ces mesures sur la situation comptable et prudentielle des IMF et prendra, en tant que de besoin, les décisions appropriées.

4 – Les concours accordés par les établissements de crédit aux IMF sont éligibles aux dispositions de l'Avis n°005-04-2020 relatif au report d'échéances des créances des établissements de crédits affectées par la pandémie du Covid 19. Les IMF qui le souhaitent sont, en conséquence, invitées à se rapprocher de leurs partenaires bancaires pour bénéficier de la mesure de report d'échéances de leurs engagements.

5 – Conformément aux dispositions de la Décision du Comité de Politique Monétaire n°061-03-2011 du 2 mars 2011, les crédits banca-

ires octroyés aux institutions de micro finances visées à l'article 44 de la loi susvisée sont admissibles en support des refinancements de la BCEAO. A titre exceptionnel, pour accroître la liquidité en faveur du secteur de la micro finance, le guichet spéciale de refinancement des effets portés sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME) est

élargi aux créances bancaires détenues sur ces IMF.

Pour la mise en œuvre de cette mesure, les établissements de crédits s'appuieront sur la liste des SFD éligibles, disponible auprès des Directions Nationales de la BCEAO.

Avec *Financial Afrik*



Selon la Banque mondiale / Fort de l'impact économique de COVID-19

Chute de 20% des envois des migrants attendue en 2020

Jean AFOLABI

Plombés par la crise économique induite par la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement, les envois de fonds des migrants dans le monde devraient chuter d'environ 20% en 2020. Ce déclin attendu, le plus brusque de l'histoire récente, est à imputer largement à un fléchissement des salaires et de l'emploi des travailleurs migrants, souvent particulièrement exposés aux pertes de revenu et d'emploi en cas de crise économique dans leur pays d'accueil, explique la Banque mondiale. Pour qui les remises migratoires vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient chuter de 19,7%, à 445 milliards de dollars, avec à la clé la disparition d'une planche de salut financière vitale pour de nombreux ménages vulnérables.

«Les remises migratoires sont une source vitale de revenus pour

les pays en développement. La récession économique causée par la pandémie de COVID-19 met sérieusement à mal la capacité des migrants à envoyer de l'argent chez eux et rend d'autant plus importante la nécessité d'accélérer la vitesse de rétablissement des économies avancées, indique David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale. Les envois de fonds des migrants aident les familles à assurer leurs dépenses alimentaires et de santé et à subvenir à leurs besoins essentiels. Alors que le Groupe de la Banque mondiale déploie des mesures rapides et d'envergure pour soutenir les pays, nous nous efforçons de maintenir les canaux de circulation de ces fonds pour préserver l'accès des communautés les plus démunies à ces biens vitaux».

Les envois de fonds devraient chuter dans toutes les régions où

œuvre le Groupe de la Banque mondiale, avec un recul particulièrement marqué en Europe et en Asie centrale (27,5%), devant l'Afrique subsaharienne (23,1%), l'Asie du Sud (22,1%), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (19,6%), l'Amérique latine et les Caraïbes (19,3%) et l'Asie de l'Est et le Pacifique (13%). Cet effondrement attendu en 2020 intervient alors que les transferts d'argent vers les pays à revenu faible et intermédiaire avaient atteint un niveau record de 554 milliards de dollars en 2019. Malgré tout, souligne la Banque, les remises migratoires devraient constituer une source encore plus importante de financement extérieur pour ces pays, face à un repli plus marqué (plus de 35 %) des investissements directs étrangers (IDE). En 2019, elles ont dépassé les IDE, marquant une étape importante dans le suivi des flux de capitaux vers les pays en développement.



Pour 2021, la Banque mondiale table sur un redressement des transferts d'argent, pour atteindre 470 milliards de dollars, soit une progression de 5,6%. Faute d'éléments précis pour mesurer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les perspectives de la croissance mondiale et des mesures prises pour enrayer la propagation du virus, l'évolution des envois de fonds est difficile à anticiper. D'habitude, ces flux ont tendance à être contracycliques, les travailleurs émigrés envoyant davantage d'ar-

gent en période de crise et de difficultés chez eux. Mais cette fois-ci, parce qu'elle touche toute la planète, la pandémie crée des incertitudes supplémentaires.

À l'échelle mondiale, le coût moyen d'un transfert de 200 dollars reste élevé, à 6,8% au premier trimestre de 2020, soit à peine moins qu'un an auparavant. L'Afrique subsaharienne continue d'être la région la plus chère, avec un coût moyen d'environ 9%, alors que les migrants intrarégionaux constituent les deux tiers de toutes les migrations internationales en provenance de la région. «Des mesures rapides pour faciliter l'envoi et la réception de cet argent pourraient apporter une aide particulièrement bienvenue aux migrants et à leurs familles. Cela implique notamment de considérer les services de transfert comme essentiels et de les rendre plus accessibles aux migrants», rappelle Dilip Ratha, auteur principal de la note et chef du programme KNOMAD.

Les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne ont connu un léger repli de 0,5% en 2019, à 48 milliards de dollars. En raison de la crise du coronavirus, ce dé-

clin devrait être nettement plus marqué en 2020, à 23,1%, pour atteindre 37 milliards de dollars, avant un redressement de 4% attendu en 2021. La baisse prévue est à imputer à une conjugaison de facteurs liés à l'impact de l'épidémie dans les pays où résident les migrants originaires d'Afrique, à savoir la zone euro, les États-Unis, le Moyen-Orient et la Chine. Ces grandes économies accueillent une part importante des migrants subsahariens et représentent, ensemble, pratiquement un quart des remises migratoires totales vers la région. En plus des conséquences de la pandémie, de nombreux pays d'Afrique de l'Est sont victimes d'une invasion majeure de criquets pèlerins, qui attaquent les cultures et menacent la sécurité alimentaire des habitants. Coûts des transferts : le tarif moyen pour l'envoi de 200 dollars vers la région ressort en moyenne à 8,9% au premier trimestre 2020, contre 9,25% un an auparavant. Les couloirs les plus chers se situent essentiellement en Afrique australe, le tarif pouvant grimper jusqu'à 20%. À l'autre extrémité du spectre, le coût moyen observé est inférieur à 3,6%.

Covid-19

Les débits de boissons tournent au ralenti

Etonam Sossou

La pandémie de coronavirus impacte très négativement les débits de boisson et autres ventes à emporter. Les tenanciers, qui courent le risque de mettre la clé sous le paillason, appellent les pouvoirs publics à la rescousse.

Depuis la mise en application des mesures de lutte contre la propagation du Covid 19 au Togo, l'activité économique est durement touchée. C'est le cas des débits de boissons, particulièrement impactés par les mesures de riposte, notamment la fermeture des commerces tous les jours à 18h et la limitation des regroupements de personnes. Anna est propriétaire d'un bar situé au quartier Amandahomé. Depuis le début de la pandémie et les mesures de riposte qui ont suivi, elle a été obligée de mettre en congé tout son personnel composé de trois serveuses, un ingénieur de son et un agent d'entretien. « Depuis qu'on

ferme les bars à 18h, nous ne vendons plus rien ici parce que la majorité de nos clients venaient en soirée de retour du travail. Maintenant, c'est compliqué tous les jours ; le bar est vide, la recette quotidienne a été divisée par trois. C'est pourquoi j'ai mis en congé certains employés ; non seulement parce qu'il n'y avait plus beaucoup de travail mais surtout parce qu'il n'y avait plus d'argent pour les payer », nous confie-t-elle. Pour joindre les deux bouts, elle est devenue gérante et servante dans son établissement.

Comme Anna, de nombreux exploitants de débits de boissons sont en baisse de régime. En incapacité d'arrondir les angles, certains ont dû fermer tout simplement boutique pour le temps que durera la crise. Au lieu-dit « Rond-point Limousine » à Lomé, c'est un calme de cimetière qui s'installe tous les soirs à l'heure du couvre-feu. Ce carrefour de l'ambiance qui regroupe des snack-bars, disco-

thèques et autres buvettes, n'est plus que l'ombre de lui-même. L'effervescence qui jadis lui procurait une atmosphère singulière, s'est substituée en un véritable désert.

Retour de la vente à emporter

A côté de ceux qui consomment sur place, il y a ceux qui choisissent d'emporter leurs commandes à domicile. « Il y a de plus en plus de gens qui préfèrent venir acheter les boissons pour aller consommer à la maison. C'est pour éviter les contacts », nous confie Theodore Kendé, gérant de bar. Lui aussi ressent l'impact de la crise du Covid-19 au quotidien. La vente à emporter impose une réduction des coûts pour faire face la concurrence, que le gérant est obligé de supporter.

La baisse de régime d'activité des débits de boisson a également entraîné de grosses pertes pour les activités connexes. C'est le cas notamment des roisseries de porcs, poulets et poissons qui jonchent les bordures des débits de

boisson. Ceux-ci sont obligés de s'adapter à la nouvelle réglementation qui est largement à leur désavantage. C'est le cas de Beau, propriétaire de quatre roisseries répartis dans différents coins de la capitale togolaise. Il peine aujourd'hui à rentrer dans ses frais. Ses ventes ont baissé de moitié du fait de la fermeture précoce des bars. Pour rester en activité, il a réduit dans les mêmes proportions les salaires de ses employés.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1522
DE LOTO BENZ DU 18 - 03 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1523 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Mars 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont enregistré dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, LOME, la capitale a recensé respectivement auprès des opérateurs 30128 et 70333, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1528 de LOTO BENZ du 29 Avril 2020

Numéro de base

20 15 30 79 90

Covid2019 et les Festivités du 1er mai au Togo

Les sérigraphes sont dans le désarroi

À quelques heures de la célébration du 1^{er} mai, fête des travailleurs, les ateliers ne grouillent pas de monde, en raison de la pandémie du Coronavirus qui frappe le Togo. Une situation que qualifie bon nombre de sérigraphes comme « Une saison blanche et sèche ». « La grande parade du 1^{er} mai est l'élément qui motive plusieurs sociétés à investir dans les pagnes, polos et bien d'autres. Déjà qu'il n'y a pas ça, couplé au Covid-19 qui empêché les regroupements nous sommes vraiment foutus. » s'indigne Komi Avoussé, responsable d'un atelier de sérigraphie à Lomé. Ce dernier reconnaît que les activités étaient déjà fortement menacées depuis quelques mois mais l'annulation des festivités accélère la décadence « Quand il n'y a pas d'événement, on est au point mort. Si la fête du travail passe sans gagner les marchés il faudra attendre soit des funérailles, soit des deuils ou encore des sorties d'as-

sociation. Ordinairement on se contente de quelques T-shirts, plaques des particuliers ou quelques sociétés. Mais sur toute l'année, la période où nous produisons le plus, c'est la veille de la fête du travail. Presque toutes les entreprises veulent se faire connaître. Là on n'espère pas, tout est bloqué. Les entreprises prendront les ressources où pour festoyer étant donné que c'est toute l'économie qui est affaiblie » ajoute Komi.



COVID-19: TOGOCOM AVEC VOUS AU QUOTIDIEN

Chez Togocom nous sommes conscients que garder le contact avec vos proches et votre environnement professionnel en cette période inédite est fondamental pour vous.

Nos équipes sont mobilisées pour assurer cette mission vitale pour vous et le pays.

Nous mettons à votre disposition de nombreuses solutions et astuces généreuses pour vous permettre de garder sereinement vos liens avec vos proches.

DES SERVICES TOGOCOM POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ pour poursuivre vos activités professionnelles en télétravail partout au Togo.

- Togocom vous propose des appareils compatibles 4G+ vous permettant de connecter vos postes de travail ou d'autres terminaux en partage de connexion Wi-Fi. Par exemple,
- Notre **smartphone stylo 4G+ Hot spot Wi-Fi compatible** jusqu'à 5 appareils est disponible dans toutes les agences Togocel et Togo Telecom à **19 400 F avec 1,5Go de Data offerts**.
- Rechargez votre crédit et vos forfaits à distance en toute sécurité avec TMoney:
 - TMoney : *145*4# pour le rechargement de crédit et de forfaits DATA
 - USSD : *104*2# pour le rechargement de forfaits DATA
 - USSD : *919# pour le rechargement de forfaits packagés
- Des forfaits plus généreux :
 - Data : 3Go à 4500 F valables 7 jours, Tapez *104*2*9#
 - Data : 1,5Go à 3000 F valables 7 jours, Tapez *104*2*8#
 - Appels: 65 000 F de crédit voix offert pour le forfait packagé de 7 500 F valable 30 jours, Tapez *919*9*7#
 - Mixte : 240 minutes d'appels tous réseaux + 50 sms + 1,5 Go à 10 000 F valables 30 jours, Tapez *919*9*4#
- SOS Crédit et Data** vous dépannent gratuitement à tout moment si vous êtes à court de crédit ou de forfaits data. Il suffit de taper le *445#
- Transfert de crédit à vos proches : tapez *216*votre numéro*montant à transférer *1234#

TMoney POUR VOS TRANSACTIONS PLUS SIMPLES, PLUS RAPIDES ET PLUS SÉCURISÉES

- Le transfert d'argent de compte à compte est gratuit dans les agences Togocel, Togo Telecom, dans les agences de banques partenaires ou chez les points de vente TMoney (*145*1*1#)
- Le transfert d'argent vers cash (un numéro non Togocel) est disponible,
- Le dépôt d'argent sur votre compte est gratuit (*145*2#)
- L'achat de crédit de communication sur votre compte ou pour le compte d'un tiers est gratuit (*145*4*1#)
- L'achat de forfaits Internet mobile sur votre compte ou pour le compte d'un tiers est gratuit (*145*4*2#)
- L'achat de forfaits Internet fixe (ADSL, FTTH, AirFiber) est gratuit (*145*6*3#)
- Le paiement de vos factures TOGOCEL, TOGO TELECOM, CEET, TDE, OTR, CNSS, CANAL+, Assurances (BLI Vie, GTA-C2A Vie) est gratuit (*145*6#)
- Le paiement de vos courses aux supermarchés, pharmacies ou stations services peut se régler aussi avec TMoney. (*145*5#)
Eviter la manipulation de cash est recommandé.

LISTE DES MARCHANDS TMoney

ACTIVITÉ	NOM	LIEU
Supermarché	Dauphine Totsi	Totsi
	Dauphine Djagblékopé	Djagblékopé
	Dauphine Hedzranawoé	Hédzranawoé
	CM Agoé Télèssou	Agoé Télèssou
	Dauphine Adidogomé	Adidogomé
	Fastar Togo 2000	Togo 2000
Boutique / Café	CM Akodésséwa	Akodésséwa
	Total Rond Point Port	Rond Point Port
	Total Totsi	Totsi
	Total Agoé Minamadou	Agoé Minamadou
	T-Oil Nyékonakpoé	Nyékonakpoé
	Somayaf Agbalépédo	Agbalépédo
Pharmacie	Somayaf Nukafu	Nukafu
	Isis	Nukafu
	Les Roses	Entreprise de l'Union
	Agoé-Nyivé	Agoé Nyivé
	Hosanna	Adidogomé
	Pharmacie 2000	Bè-Kpota
	Pharmacie des étoiles	Wétrivikondji
	Pharmacie Univers Santé	Cité OUA

VOTRE SECURITE ET CELLE DE NOS COLLABORATEURS EST LA PRIORITE N°1

Toutes les mesures de prévention contre le coronavirus recommandées par les autorités togolaise de santé et l'OMS ont été adoptées dans chacune de nos agences (thermomètres frontaux infra-rouges, gels antibactériens, distanciation, et masques).

SOYONS TOUS SOLIDAIRES CONTRE LE COVID-19

Togocom soutien toutes les mesures prise par l'Etat Togolais pour lutter contre la pandémie. Nous serons aux côtés de nos clients pour faciliter leur quotidien.

Appliquons toutes et tous les consignes de protection, Faisons preuve de civisme et de patriotisme.

Tous solidaires face au CoronaVirus !

L'équipe Togocom



Togocel | Tgtmng



@togocel_tg | @togotelecom1

togocel.tg | togotelecom.tg